

<i>Résumé</i>	1
<b>1. Généralités</b>	<b>3</b>
<b>1.1 La pollution atmosphérique</b>	<b>7</b>
<b>1.2 L'étang de Berre et l'ouest des Bouches-du-Rhône</b>	<b>11</b>
<b>1.3 Surveillance de la qualité de l'air</b>	<b>16</b>
<b>1.4 Information sur la qualité de l'air</b>	<b>29</b>
<b>1.5 Réduction des émissions en cas de pointes de pollution</b>	<b>33</b>
<b>2. Qualité de l'air</b>	<b>39</b>
<b>2.1 Surveillance permanente</b>	
<i>Le dioxyde de soufre</i>	41
<i>Les particules en suspension</i>	55
<i>Les oxydes d'azote</i>	58
<i>L'ozone</i>	67
<i>Le monoxyde de carbone</i>	77
<i>Le benzène</i>	80
<i>Les métaux lourds</i>	82
<i>Indices de la qualité de l'air</i>	84
<b>2.2 Surveillance temporaire</b>	87
<b>2.3 Surveillance exploratoire</b>	94
<b>2.4 Surveillance des nuisances olfactives</b>	99
<b>3. Prévisions de la qualité de l'air</b>	<b>105</b>
<b>3.1 Prévision réglementaire</b>	107
<b>3.2 VIGIPOL : outil de vigilance</b>	110
<b>4. Information et communication</b>	<b>113</b>
<b>4.1 Information continue</b>	115
<b>4.2 Information périodique</b>	116
<b>4.3 Actions marquantes de communication</b>	118
<b>5. La politique Qualité Santé Sécurité à AIRFOBEP</b>	<b>125</b>
<b>6. Annexes</b>	<b>131</b>
<b>6.1 Résultats de mesure</b>	133
<b>6.2 Glossaire et notations</b>	139
<b>6.3 Références bibliographiques</b>	140



## La qualité de l'air en 2006

### Dioxyde de soufre

Les niveaux de dioxyde de soufre dans l'air, mesurés sur les 27 stations de surveillance de la région de l'étang de Berre et l'ouest des Bouches-du-Rhône sont les plus élevés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette situation résulte principalement, dans cette zone, de la présence d'importants émetteurs de ce polluant (industries, centrales thermiques...).

#### ● Pollution de fond

😊 L'objectif de qualité de l'air, fixé à  $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne sur l'année est respecté.

#### ● Pollution de pointe

😊 La pollution de pointe a baissé significativement entre 1999 et 2000.  
De 2000 à 2006, les niveaux observés sont en faible diminution.

Les dépassements des valeurs réglementaires observés en 2006 sont les suivants :

- ☹️ • **Seuil d'information-recommandations de la population** ( $300 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ) :  
ce seuil a été dépassé dans 19 stations sur 27 pour un total de 235 heures.
- ☹️ • **Seuil d'alerte de la population** ( $500 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$  dépassé durant 3 heures consécutives) :  
ce seuil a été dépassé à 3 reprises, 2 à Martigues / La Couronne et 1 à Martigues / La Gatasse.
- ☹️ • **Valeur limite pour la protection de la santé humaine**  
( $125 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{jour}$  à ne pas dépasser plus de 3 jours par an) :  
ce seuil a été dépassé sur 4 stations à Martigues / La Couronne, Martigues / La Gatasse, Martigues / Les Laurons et Port-de-Bouc / La Lègue pour un total de 5 jours au-delà des 3 jours tolérés.
- ☹️ • **Valeur limite horaire pour la protection de la santé humaine**  
( $350 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$  à ne pas dépasser plus 24 heures dans l'année) :  
les stations de Martigues / La Couronne et Martigues / La Gatasse ont dépassé de 18 heures, à elles deux, les 24 heures annuelles tolérées.

### Particules en suspension (PM 10)

#### ● Pollution de fond

😊 L'objectif de qualité de l'air ( $30 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$ ) est respecté pour 6 des 7 stations du réseau.

#### ● Pollution de pointe

😊 La valeur journalière pour la protection de la santé humaine ( $50 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{jour}$  à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) est respectée pour tous les sites de mesure.

### Dioxyde d'azote

#### ● Pollution de fond

😊 La valeur limite pour la santé humaine ( $50 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$ ) n'a pas été dépassée.


#### ● Pollution de pointe

☹️ Le seuil d'information et de recommandations ( $200 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ) a été dépassé à la station de Marnane.



## Ozone

Du fait notamment de son climat (fort ensoleillement, température élevée...) et de l'importance des émissions de précurseurs de l'ozone dans l'atmosphère, la région connaît des dépassements fréquents des principaux seuils réglementaires fixés pour ce polluant.

### ● Niveaux moyens

 Aucun des 16 sites de mesure de l'ozone ne respecte les objectifs de qualité de l'air pour la santé humaine ( $110 \mu\text{g}/\text{m}^3/8$  heures) et pour la végétation ( $65 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ). Aucune tendance à la diminution de ces niveaux moyens n'est observée.

### ● Pollution de pointe


-  • **Seuil d'information-recommandations de la population** ( $180 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ) : chacune des stations a connu au moins un dépassement de ce seuil, avec un total de 307 heures.
-  • **Seuil d'alerte de la population** ( $240 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$  dépassé durant 3 heures consécutives,  $300 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$  dépassé durant 3 heures consécutive et  $360 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ) : aucune station n'a dépassé le seuil d'alerte.

## Monoxyde de carbone

 ● La valeur limite pour la protection de la santé humaine est respectée ( $10 \text{mg}/\text{m}^3/8$  heures).


## Benzène

● La valeur limite pour la protection de la santé humaine ( $10 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$ ) est respectée.


 L'objectif de qualité de l'air ( $2 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$ ) est dépassé à la station de Marignane avec une moyenne annuelle de  $3,1 \mu\text{g}/\text{m}^3$ .

## Métaux lourds

● La valeur limite pour la protection de la santé humaine ( $500 \text{ng}/\text{m}^3/\text{an}$ ) et l'objectif de qualité de l'air ( $250 \text{ng}/\text{m}^3/\text{an}$ ) pour le plomb sont respectés, ainsi que les valeurs cibles pour l'arsenic, le cadmium et le nickel.



## Indice Qualité de l'air

 ● L'indice de la qualité de l'air est très bon à bon pour 60 % du temps. L'ozone est le plus souvent responsable des indices les plus élevés.